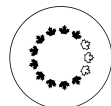


Public



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

n°	2025-P257
Au	Conseil d'administration
Date	2025-09-23

Pour	DÉCISION
-------------	----------

Titre

Service public et Approvisionnement Canada (SPAC) – Premier volet de la construction du laboratoire de TerraCanada dans la région de la capitale nationale – Terrains urbains – Campus du Conseil national de recherches Canada (CNRC) (chemin de Montréal) – Dossier d'avant-projet de conception à 100 % achevé

Sommaire

- La présente proposition a pour but de recommander l'approbation de l'avant-projet de conception à 100 % achevé du premier volet du projet de laboratoire de TerraCanada dans la région de la capitale nationale, au campus du Conseil national de recherches Canada (CNRC) (1200, chemin de Montréal, Ottawa, Ontario), par le conseil d'administration de la CCN en vertu de l'article 12 de la *Loi sur la capitale nationale*.
- La proposition a été élaborée par SPAC dans le cadre de l'initiative Laboratoires Canada, soit une stratégie à long terme qui vise à renforcer la science fédérale par la collaboration en rassemblant des scientifiques dans des installations construites pour durer.
- Il s'agit de la première approbation demandée pour le projet. Le conseil d'administration de la CCN devrait approuver de façon définitive l'avant-projet détaillé à l'été 2026.
- Le premier volet prévoit la construction de laboratoires spécialisés et d'espaces de bureaux pouvant accueillir environ 490 équivalents temps plein (ETP), ce qui permettra de regrouper plusieurs groupes scientifiques actuellement installés dans d'autres lieux dans la région de la capitale nationale et travaillant dans les secteurs des minéraux critiques, de la transition vers une économie à faibles émissions et de la surveillance de l'industrie nucléaire.
- Cette proposition est le deuxième projet mené par SPAC sur le campus du CNRC, après celui du Plan directeur du campus du CNRC, qui a été approuvé par le conseil d'administration en 2024.

Aperçu du risque

- Aucun risque important susceptible d'avoir une incidence sur la CCN n'a été cerné relativement à la recommandation de la présente proposition.

Recommandation

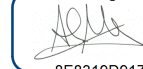
- QUE l'approbation fédérale de l'utilisation du sol et du design (AFUSD) pour le dossier d'avant-projet de conception à 100 % achevé portant sur le premier volet de la construction du laboratoire de TerraCanada dans la région de la capitale nationale, sur le campus du Conseil national de recherches Canada (terrains urbains), soit accordée conformément à l'article 12 de la *Loi sur la capitale nationale*, sous réserve des conditions suivantes :

Public

- Que l'avant-projet détaillé soit soumis au niveau 3 à la CCN aux fins d'examen et d'approbation, avant sa mise en œuvre;
- Que les travaux préliminaires soient soumis à un processus d'examen et d'approbation fédéral distinct de niveau 2, avant leur mise en œuvre.
- QUE la préparation et la signature des documents de l'AFUSD soient déléguées au vice-président, Aménagement de la capitale.

Soumis par :

DocuSigned by:



8E8319D91759427...

Alain Miguelez, vice-président, Aménagement de la capitale, et planificateur en chef

1. Priorités stratégiques

Les priorités stratégiques ci-dessous sont tirées du Plan d'entreprise de 2025-2026 à 2029-2030, approuvé par le conseil d'administration de la CCN en janvier 2025. Ce plan d'entreprise sera examiné par le ministre en vue de sa présentation au Conseil du Trésor à l'automne 2025.

Plan d'entreprise de 2025-2026 à 2029-2030 de la CCN

- Orientation stratégique : Favoriser l'établissement d'une région de la capitale nationale accueillante et riche de sens ayant une importance nationale représentative de l'ensemble de la population canadienne, y compris les peuples autochtones.
- Priorité n° 4 : Démontrer un leadership à l'échelle du pays en rendant la région de la capitale nationale résiliente aux aléas du climat et durable sur le plan de l'environnement.

Priorités du gouvernement

- Initiative Laboratoires Canada (budget de 2018)
- Vision et plan à long terme de Laboratoires Canada (2020)

2. Autorité

Article 12 de la *Loi sur la capitale nationale*

3. Contexte

Contexte du projet

Laboratoires Canada est une initiative du gouvernement fédéral qui prévoit une stratégie sur 25 ans pour la création de nouvelles installations scientifiques fédérales modernes au Canada.

Le projet TerraCanada de la région de la capitale nationale (TC RCN), qui est proposé dans le cadre de Laboratoires Canada, sera situé sur le campus du CNRC au 1200, chemin de Montréal, à Ottawa, en Ontario (voir l'annexe A). L'objectif du projet est de favoriser l'innovation et la collaboration entre les organismes partenaires dans la région de la capitale nationale (RCN) : Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), Conseil national de recherches Canada (CNRC), Ressources naturelles Canada (RNC) et Santé Canada. L'élaboration du projet TC RCN est orientée par le Plan directeur du campus du chemin de Montréal du CNRC, qui a été approuvé par le conseil d'administration de la CCN en avril 2024.

Portée du premier volet

L'approbation actuelle porte sur l'avant-projet de conception à 100 % achevé du premier volet.

Le lieu prévu pour le premier volet se trouve le long de la bordure est de la partie sud du campus du chemin de Montréal du CNRC, entre la promenade Mackenzie, la promenade Ballard et le chemin Blair. La réalisation du premier volet permettra d'accueillir dans les locaux :

- CanmetMINES de RNCAN;
- la Commission géologique du Canada (CGC) de RNCAN;
- la CCSN.

Le premier volet comprendra l'aménagement d'installations spécialisées pour des fonctions qui seront déménagées d'autres endroits dans la région de la capitale nationale, notamment du 555 et du 601, rue Booth, et du 3484, chemin Limeback, à Ottawa, en Ontario. Les relations de proximité et les exigences techniques du programme fonctionnel des laboratoires sont des facteurs ayant influencé la superficie au sol et la volumétrie du bâtiment.

Exigences fonctionnelles et programme du premier volet

La présente proposition prévoit la construction d'un bâtiment de trois étages d'une superficie au sol de 9 200 m², doté d'un sous-sol et d'un sous-sol inférieur partiels, et d'une construction hors-toit de deux étages sur une partie du bâtiment. La surface brute de plancher totale est d'environ 33 500 m².

- Une partie du bâtiment servira d'espace de travail à environ 490 équivalents temps plein, soit une superficie d'approximativement 17 500 m² de l'aire de programme, qui comprend divers laboratoires (ordinaires, à conditions contrôlées, de grande hauteur, à environnement simulé), des locaux à bureaux scientifiques, des locaux pour les fonctions de soutien au bâtiment et des espaces publics.
- Le volume du bâtiment est divisé en trois espaces principaux (voir l'annexe C) :
 1. L'aile des laboratoires abrite les espaces de laboratoire à accès restreint et quelques espaces de collaboration. Elle est dotée d'une entrée sécurisée réservée au personnel et accessible à partir de la promenade Mackenzie, d'un sous-sol et d'une construction hors-toit de deux étages.
 2. Une aile de locaux à bureaux scientifiques, qui comprend des postes de travail partagés, collaboratifs et à vocation générale, des salles de réunion, des aires de repos et des locaux pour les services de soutien aux locataires. Cette aile comprend également l'entrée principale du bâtiment, orientée vers le sud, un espace de cérémonie pour les Autochtones, un stationnement pour vélos sécurisé, des vestiaires et des toilettes accessibles au public. L'aile des bureaux scientifiques est reliée à celle des laboratoires par un atrium.

3. Le programme des laboratoires de grande hauteur est séparé de l'aile principale des laboratoires et dispose de son propre espace situé à l'extrémité sud-est du site, ce qui permet d'accroître la hauteur d'étage en vue d'accueillir du matériel scientifique plus volumineux. De plus, cette aire est de moindre envergure que l'aile principale des laboratoires afin d'éviter qu'elle ne domine le quartier résidentiel situé à l'est du chemin Blair.
- Stationnement des véhicules :
 - Une aire de stationnement et d'entretien pour les véhicules du parc automobile.
 - En tout, 143 places de stationnement sur place pour le personnel et le public (dans la rue et aire de stationnement de surface).
 - Un total de 53 places de stationnement supplémentaires réservées au personnel et au public dans le cadre du projet TC RCN, dans une aire de stationnement existante sur le campus du CNRC.
 - Capacité de recharge des véhicules électriques dans les aires de stationnement pour les véhicules du parc automobile et ceux du personnel.
 - Un minimum de 25 places de stationnement intérieures sécurisées pour les vélos. Conformément à l'avant-projet détaillé, le promoteur prévoit d'ajouter des places de stationnement extérieures sécurisées pour les vélos, ce qui portera le total de places sécurisées à 48. Des supports à vélos non sécurisés pour le stationnement à court terme seront ajoutés pour le public et les services de courrier.

Principes et thèmes de conception

La conception du projet TC RCN respecte le Cadre de conception reproductible de laboratoires (CCRL) élaboré par Laboratoires Canada ainsi que les principes de conception énoncés dans la vision à long terme de Laboratoires Canada, qui comprend les suivants : l'excellence de conception, la collaboration, la flexibilité, la pertinence fonctionnelle et l'extensibilité, l'accessibilité universelle, l'infrastructure de bâtiment intelligente, le développement durable, la santé et sécurité, les contrôles de projet et la participation des Autochtones.

Les travaux du premier volet du projet TC RCN se conforment à un plan de participation des Autochtones (PPA) qui porte principalement sur les ressources humaines, la sous-traitance et le perfectionnement des compétences. L'équipe de conception comprend des concepteurs, des architectes, des architectes paysagistes et des stratèges autochtones qui ont formulé des conseils pour l'élaboration d'une stratégie de conception holistique permettant de tenir compte des enseignements et des valeurs culturelles autochtones dans la forme et l'aménagement paysager du bâtiment. L'équipe

Public

de projet a également mobilisé des membres des réseaux du personnel autochtone fédéral et des membres du personnel des organismes qui seront installés sur le site.

Architecture

Le concept général du premier volet du projet TC RCN est « un village de formes ». Ses principaux éléments sont décrits ci-dessous et illustrés aux annexes C, E et F.

La volumétrie architecturale comprend trois espaces qui ont chacun une expression architecturale et un traitement de façade particuliers afin de rendre les diverses activités effectuées à l'intérieur plus visibles et plus accessibles depuis l'extérieur. En outre, les façades servent à mettre en évidence la diversité et le caractère unique du paysage de la région que le projet TC RCN a pour objectif d'étudier et de préserver. Il est prévu de recourir à une structure en acier pour les laboratoires et l'aile des laboratoires de grande hauteur afin de représenter la géologie du paysage de la région, et du bois massif est utilisé pour l'aile des bureaux scientifiques afin de réduire le carbone intrinsèque de la structure et de représenter le savoir-faire des artisans locaux grâce à sa conception qui rappelle la construction d'un canot en écorce de bouleau.

Concept d'aménagement paysager et urbain

Les principales exigences en matière de conception pour l'aménagement paysager et des lieux sont les suivantes :

- l'accès aux lieux et la circulation dans ceux-ci;
- l'intégration d'un champ géothermique;
- la prévention du crime par l'aménagement du milieu (PCAM) et les pratiques exemplaires en matière d'éclairage;
- l'accessibilité universelle.

L'énoncé de vision de la proposition en ce qui concerne le paysage est « le lien entre les sciences de la Terre et la science autochtone ». La proposition intègre des pratiques écologiques contemporaines au savoir autochtone traditionnel, d'après les enseignements de la Nation algonquine Anishinabeg. L'approche de conception respecte les principes de conception collaborative, qui consistent à faire contribuer des participants autochtones et non autochtones à la définition des mesures de conception qui sont éclairées par des protocoles et des valeurs culturelles autochtones et qui font référence à des éléments culturels particuliers de la nation hôte, comme la vannerie avec l'écorce de bouleau.

Un élément clé de l'aménagement paysager est l'ajout d'une nouvelle route nord-sud et d'un sentier parallèle polyvalent à l'extrémité ouest du site, de même que la modification

du tracé de la promenade Ballard à l'extrémité sud. Entre les routes et les bâtiments environnants, il est proposé d'aménager un réseau de rigoles ou de canaux de drainage, de voies piétonnes, de zones de plantation naturalisées, et de zones de rassemblement ou de repos au niveau du sol (annexes E et F). Ces espaces paysagers remplissent de multiples fonctions : mobilité (voies piétonnes, sentiers polyvalents, aires de stationnement), gestion des eaux pluviales, fonctions écologiques, zones tampons et écrans visuels et physiques.

Dix-sept (17) arbres seront coupés, et quatre (4) seront touchés.

Développement durable

Le projet a été conçu pour permettre l'obtention des certifications LEED Gold et WELL Silver grâce à ses caractéristiques, y compris les suivantes :

- une structure en bois massif dans l'aile des bureaux scientifiques;
- des pare-soleil sur les façades exposées au sud et à l'ouest pour réduire l'apport de chaleur et l'éblouissement;
- des façades étanches et bien isolées grâce à un fenêtrage écoénergétique;
- des systèmes mécaniques, électriques et de plomberie écoénergétiques et résilients;
- un champ géothermique sous les espaces paysagers;
- des bassins de rétention de l'eau de pluie et des rigoles de drainage écologiques sur place.

La conception proposée tient également compte de l'adaptabilité à long terme du bâtiment, qui permet de répondre à l'évolution des besoins en matière de laboratoires et de recherches. La conception du premier volet tient compte de la future expansion possible du projet TC RCN (voir l'annexe D), qui comprend un lien physique vers le bâtiment du deuxième volet, le regroupement des services, le respect des politiques du Plan directeur du campus du chemin de Montréal du CNRC et la conformité aux exigences futures en matière de gestion des eaux pluviales.

4. Analyse des options

Analyse du cadre de planification

Dans le cadre de l'examen de la proposition, le personnel s'est assuré que celle-ci était compatible avec le cadre stratégique et les politiques des plans ci-dessous, et conforme à ceux-ci :

- Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067 (2017)

- Projet marquant 14 : l'amélioration de l'intégration urbaine des pôles d'emploi du gouvernement fédéral, notamment pour en faire des milieux plus densément peuplés et dotés de nouvelles installations favorisant le transport en commun et les modes de transport actifs.
- Plan des terrains urbains de la capitale (2015)
 - Secteur majeur d'emploi fédéral
 - Coordination avec la municipalité et les exigences municipales
- Plan directeur du campus du chemin de Montréal du CNRC (2024)
 - Emplacement des lieux et principales caractéristiques de l'aménagement, ce qui comprend l'aménagement d'une place face au campus, dans le coin nord-ouest des lieux.
 - Caractéristiques architecturales des bâtiments qui créent des liens avec les lieux publics extérieurs afin de favoriser l'appropriation de l'espace, ce qui comprend le traitement dynamique des façades.
 - Prévision de l'accès aux services du campus et de leur utilisation, y compris d'un futur centre de mobilité.
 - Lignes directrices de conception du secteur 5 – Extrémité sud-est :
 - Regroupement des services
 - Activation de la façade avant
 - Modulation du volume des bâtiments pour réduire l'effet massif
 - Création d'une zone tampon verte à l'extrémité du campus pour assurer la transition avec les utilisations des terres voisines
 - Espace ouvert devant le bâtiment qui est relié au réseau d'espaces ouverts
 - Maintien des accès existants le long du chemin Blair

Commentaires du comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier (CCUDI)

1. Architecture

- a. L'expression architecturale et l'importance de la façade nord de l'aile des laboratoires devraient être renforcées pour faire en sorte que cette façade serve de principal symbole visuel du bâtiment et des lieux.
- b. Le comité salue les efforts déployés pour intégrer et cacher les structures hors-toit de l'aile des laboratoires. Il faudrait songer à améliorer l'intégration des éléments de toiture à la phase de l'avant-projet détaillé.

2. Paysage

- a. Il faudrait peaufiner l'aménagement paysager pour créer un espace de type parc qui offre des services, remplit des fonctions récréatives, sociales et culturelles dans le campus et crée un lien entre TerraCanada et le campus du CNRC.

- b. Il faudrait que la fonction des sciences de la Terre soit clairement représentée dans le paysage et le mobilier urbain tout en tenant compte des commentaires des Autochtones dans le cadre de l'approche de conception collaborative.
 - c. Il faudrait simplifier l'éventail des végétaux plantés en tenant compte de l'état des terrains, des principes autochtones, des besoins fonctionnels et de la viabilité écologique.
 - d. Il faudrait examiner la conception et le tracé des routes afin de réduire l'effet de barrière, d'augmenter au maximum la sécurité et d'améliorer la perméabilité.
 - e. Il faudrait ajouter des zones tampons entre les aires de stationnement et les aires piétonnes.
3. Mobilité et transport
- a. Il faudrait assurer la coordination avec la Ville d'Ottawa et OC Transpo pour améliorer l'accès au transport en commun et mettre en place des solutions provisoires de mobilité active.
 - b. Il faudrait revoir la géométrie de la nouvelle route nord-sud pour veiller à ce qu'elle ne permette pas les mouvements dangereux de véhicules.
4. Liens entre le campus et les bâtiments
- a. Il faudrait améliorer les lieux de rassemblement informel intérieurs et extérieurs ainsi que les principaux services, et les lier entre eux.
 - b. Il faudrait intégrer des sentiers de promenade et d'autres activités récréatives sur les terrains à l'usage du public.
 - c. Il faudrait accorder la priorité à la facilité de déplacement, à la protection contre le vent et à l'accessibilité dans la conception de la nouvelle voie piétonne menant au bâtiment M-55 (bâtiment de la principale cafétéria du campus).
 - d. Il faudrait intégrer un système d'orientation intuitif dans l'aménagement paysager et la conception architecturale.

Analyse du conseil à la régulation (personnel des AFUSDTI)

De façon générale, la planification des lieux et l'aménagement du bâtiment sont conformes aux politiques et aux lignes directrices du Plan directeur du campus du chemin de Montréal du CNRC (2024).

La proposition respecte, dans l'ensemble, les principes d'une bonne planification et d'une bonne conception. La volumétrie du bâtiment et l'aménagement des lieux permettent de répondre aux défis posés par la forme irrégulière de l'endroit et les importants changements d'inclinaison du sol.

Public

L'approche architecturale globale et la conception des lieux publics intérieurs et extérieurs démontrent l'excellence de la conception, notamment grâce au choix des matériaux, à la simplicité des formes et à la priorité accordée à l'offre au public de conditions d'utilisation de grande qualité. Les thèmes représentés sont adaptés aux lieux, à la fonction du bâtiment et aux commentaires reçus dans le cadre des processus de mobilisation et de conception collaborative avec les Autochtones. L'approche architecturale respecte les lignes directrices du Plan directeur du campus du CNRC.

Les laboratoires et les lieux intérieurs destinés au personnel sont conçus conformément aux exigences et aux lignes directrices spécialisées de Laboratoires Canada et à celles des locataires et ne feront donc pas l'objet d'un examen détaillé de la part de la CCN.

L'aménagement paysager permet de répondre de manière équilibrée à l'état des terrains et aux besoins du projet grâce à ce qui suit :

- Intégration d'éléments culturels autochtones, de caractéristiques écologiques, d'éléments de gestion des eaux pluviales et d'éléments de sécurité dans un système de voies piétonnes et de rigoles de drainage.
- Mise à disposition des places de stationnement nécessaires en utilisant les places de stationnement en angle offertes dans la rue et les aires de stationnement existantes, réduisant ainsi la nécessité d'aménager de nouvelles aires de stationnement de surface.
- Points d'entrée intuitifs et accessibles dans le bâtiment, tant du côté nord que du côté sud.

Le requérant a pris en compte les recommandations et les modifications à apporter relatives à la conception présentée par le personnel des AFUSDTI et le CCUDI, ou elle en tiendra compte à l'étape de l'avant-projet détaillé.

5. Détails financiers

Sans objet – projet externe.

6. Opportunités et résultats attendus

- L'approbation de la présente proposition permettra de passer à l'étape de l'avant-projet détaillé, conformément au calendrier du requérant, et de respecter les engagements pris dans le cadre de l'initiative Laboratoires Canada.

7. Conformité avec les politiques du gouvernement et de la CCN

La proposition respecte les politiques et les règlements fédéraux ci-dessous, de même que les lignes directrices et les éléments propres à l'initiative Laboratoires Canada :

Public

- Normes du Conseil du Trésor (mars 2022)
- Directive sur la gestion des biens immobiliers, y compris le Code national du bâtiment, le Code national de prévention des incendies et Conception accessible pour l'environnement bâti (CAN/CSA B651-23)
- Laboratoires Canada – CCRL (y compris le Programme fédéral de l'image de marque, l'ACS Plus et l'accessibilité universelle dans les espaces de laboratoire), et vision et plan à long terme
- Stratégie fédérale de développement durable de 2022 à 2026 (2022)

8. Risques et mesures d'atténuation

Risque	Probabilité	Impact	Réponse planifiée
Mise en œuvre des modifications à la conception afin de tenir compte des exigences municipales et de la CCN ainsi que des recommandations formulées à l'étape de l'avant-projet de conception	Faible	Faible	<ul style="list-style-type: none"> • La lettre d'approbation de l'avant-projet de conception posera comme condition que toutes les exigences soient satisfaites au cours de la phase de l'avant-projet détaillé. • Le personnel de la CCN collaborera avec ses homologues de la Ville d'Ottawa afin d'assurer la coordination des exigences fédérales et municipales.

9. Consultation publique et communications

Les activités de consultation et de communication relèvent de la responsabilité du requérant.

Ces activités comprennent les suivantes :

- Mobilisation de la communauté algonquine Anishinabeg au moyen de séances de visualisation, d'une cérémonie de bénédiction des lieux et de la présence de personnes représentant le gouvernement du Canada lors d'activités communautaires.
- Communication de renseignements sur le projet à la nation hôte au moyen de :
 - séances de mise à jour sur le projet présentées au Conseil tribal de la Nation algonquine Anishinabeg (CTNAA), à la Première Nation Kitigan Zibi Anishnabeg et aux Algonquins de la Première Nation Pikwàkanagàn.

Public

- mises à jour sur le projet et avis concernant le plan de participation des Autochtones envoyés aux chefs de la Première Nation Kitigan Zibi Anishnabeg et des Algonquins de la Première Nation de Pikwàkanagàn.
- Discussions continues avec les locataires concernant le partage et l'optimisation des espaces.
- Mobilisation du personnel de la Ville d'Ottawa et d'OC Transpo (en cours).
- Avis concernant le projet TC RCN et le Plan directeur du campus du chemin de Montréal du CNRC envoyé à la population et aux associations communautaires du secteur (y compris Rothwell Heights, Wateridge Village et Beacon Hill).
- Publication dans le Registre canadien d'évaluation d'impact à venir en 2025.

10. Prochaines étapes

- Hiver 2025 – Présentation au CCUDI de l'avant-projet de conception à 50 % achevé
- Printemps 2026 – Approbation du comité directeur du conseil d'administration de la CCN pour permettre le début des travaux préliminaires
- Été 2026 – Approbation de l'avant-projet à 90 % achevé par le conseil d'administration de la CCN

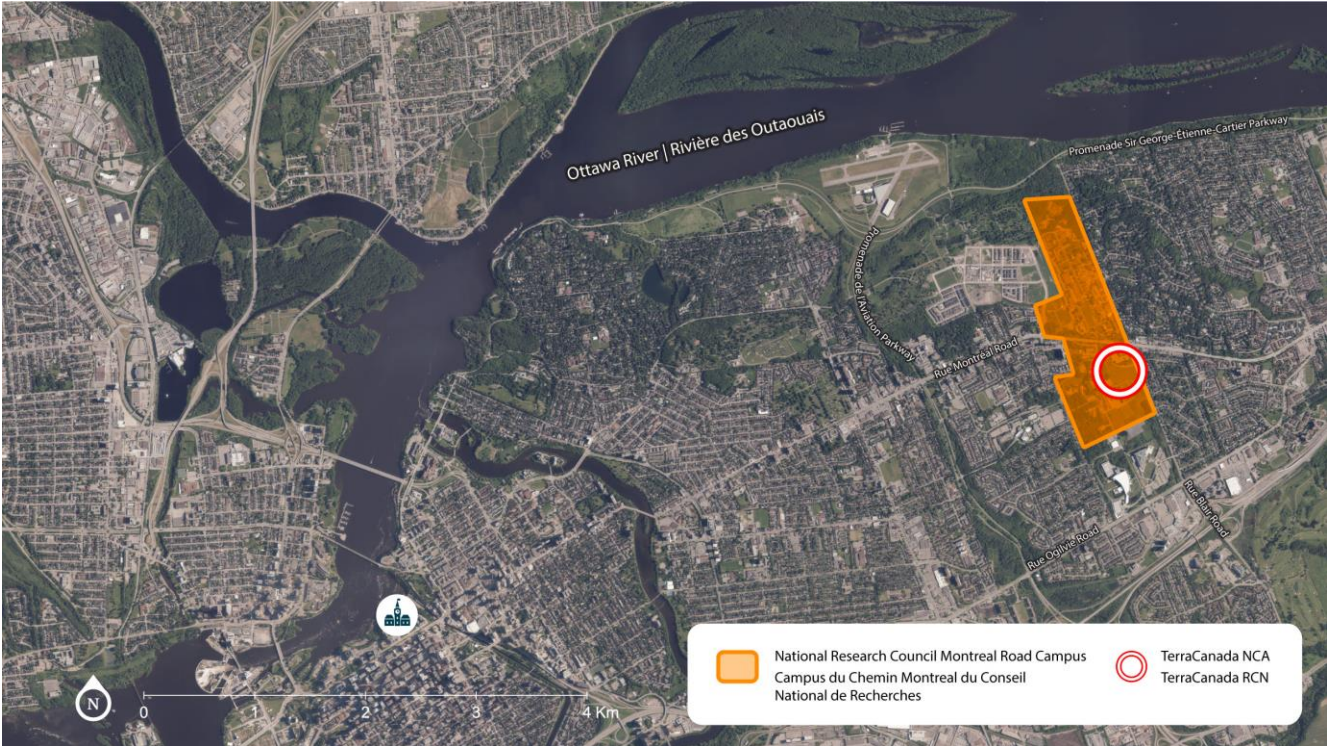
11. Liste des annexes

- Annexe A – Carte de localisation
- Annexe B – État actuel du site
- Annexe C – Plan du site
- Annexe D – Volets futurs
- Annexe E – Plans et secteurs
- Annexe F – Matériaux et rendus

12. Auteurs de la proposition

- Alain Miguelez, vice-président, Aménagement de la capitale (AC)
- Isabel Barrios, directrice, Approbations fédérales et programmes du patrimoine et de l'archéologie (AFPPA), AC
- Kate-Issima Francin, cheffe, Approbations fédérales de l'utilisation du sol et des transactions immobilières, AFPPA, AC
- Marion Gale, planificatrice principale, Utilisation du sol et transactions immobilières, AFPPA, AC

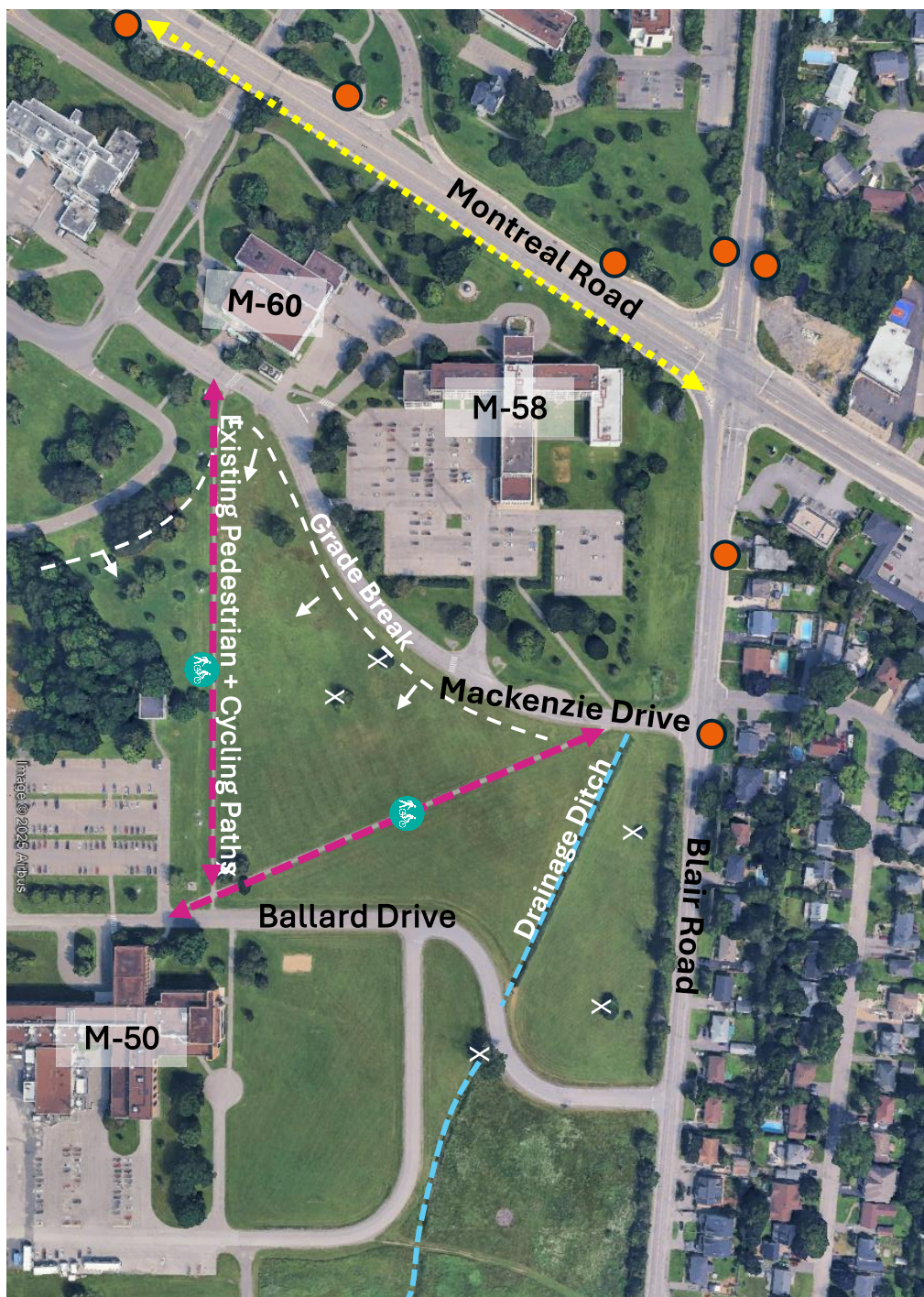
Annexe A – Carte de localisation



Annexe A – Carte de localisation



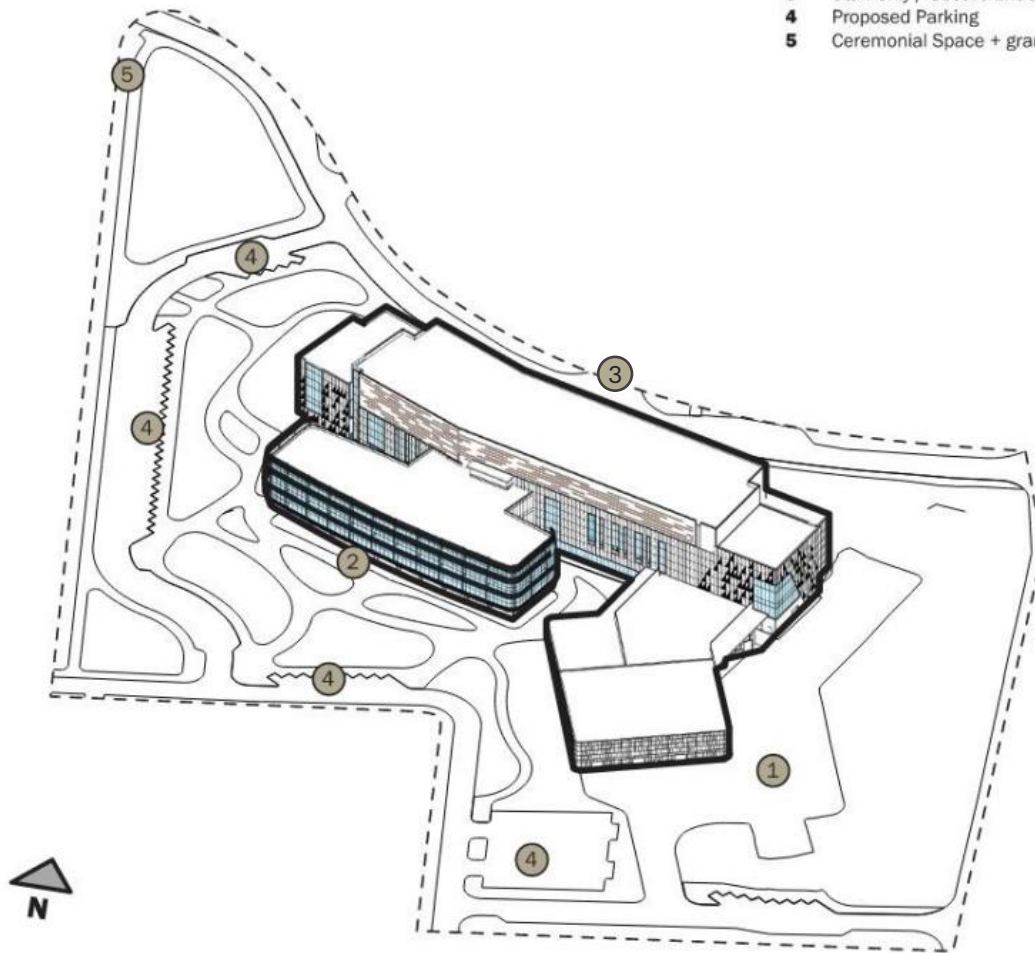
Annexe B – Conditions actuelles du site



● Bus stops | Arrêts d'autobus

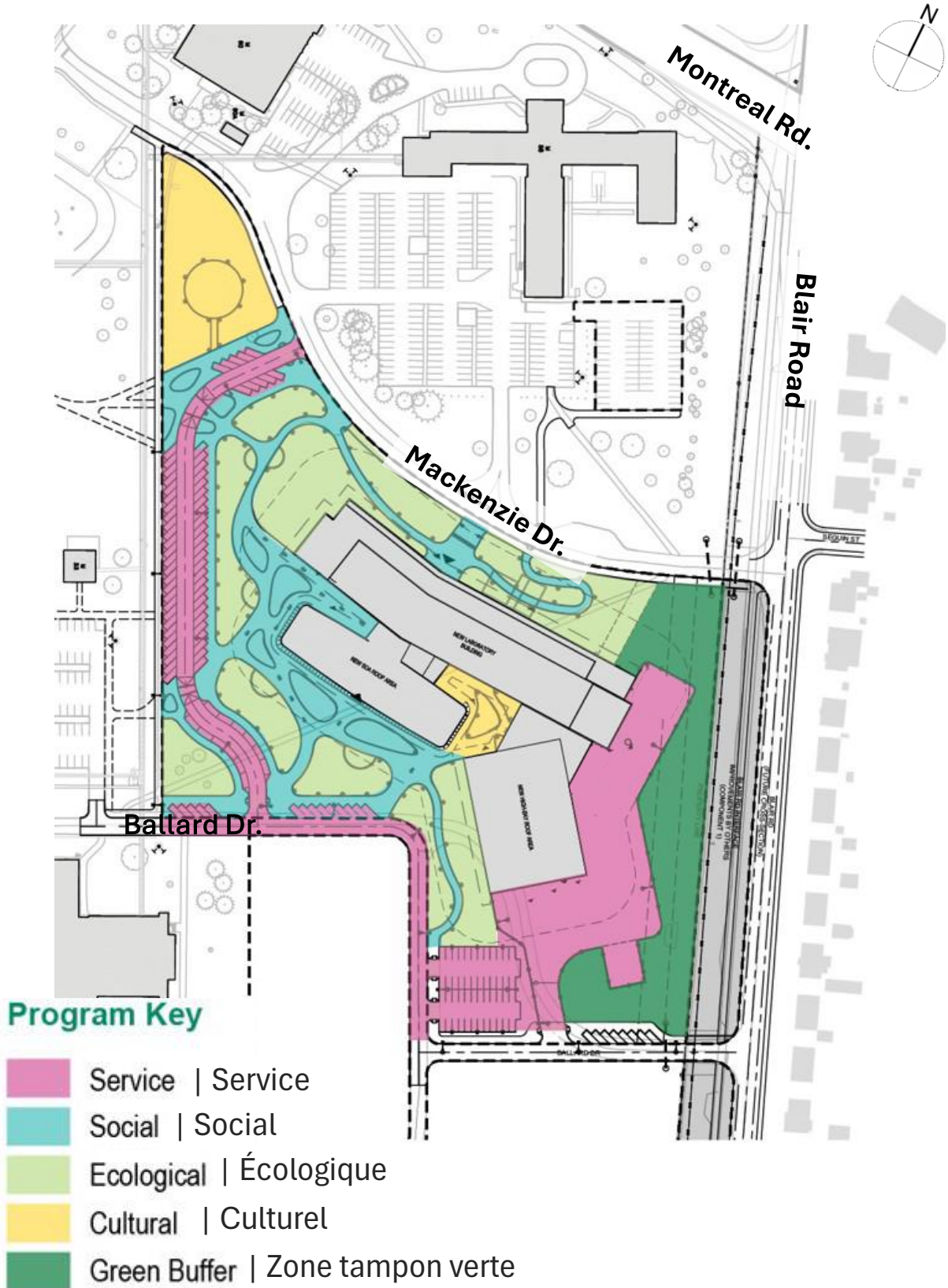
Annexe C – Plan du site

- 1** Proposed Service Yard
- 2** Proposed Main Entrance (at lower grade L01)
- 3** Staff only / Secure Entrance (at upper grade L02)
- 4** Proposed Parking
- 5** Ceremonial Space + grandfather stones

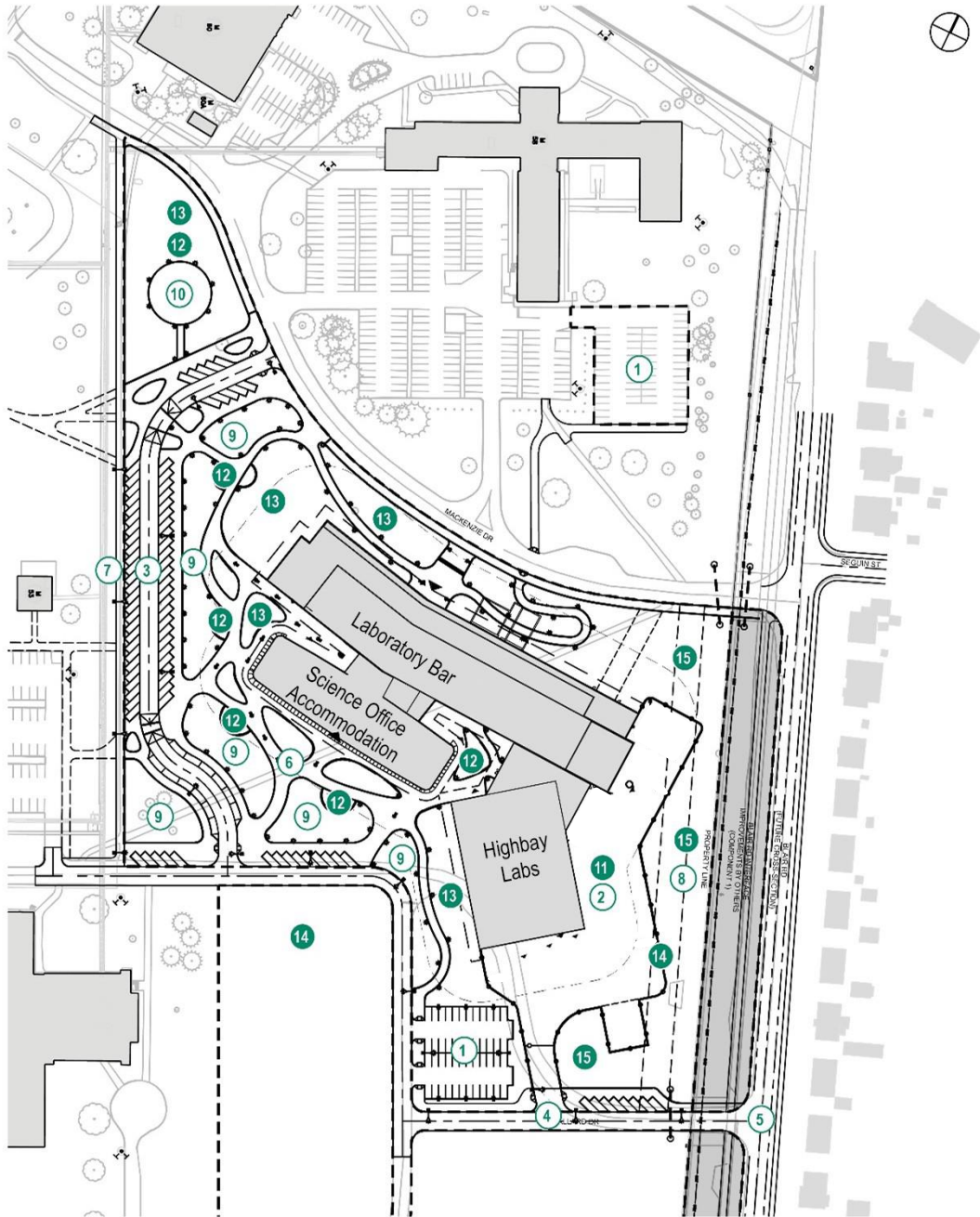


Annexe C – Plan du site

Plan du site



Annexe C – Plan du site



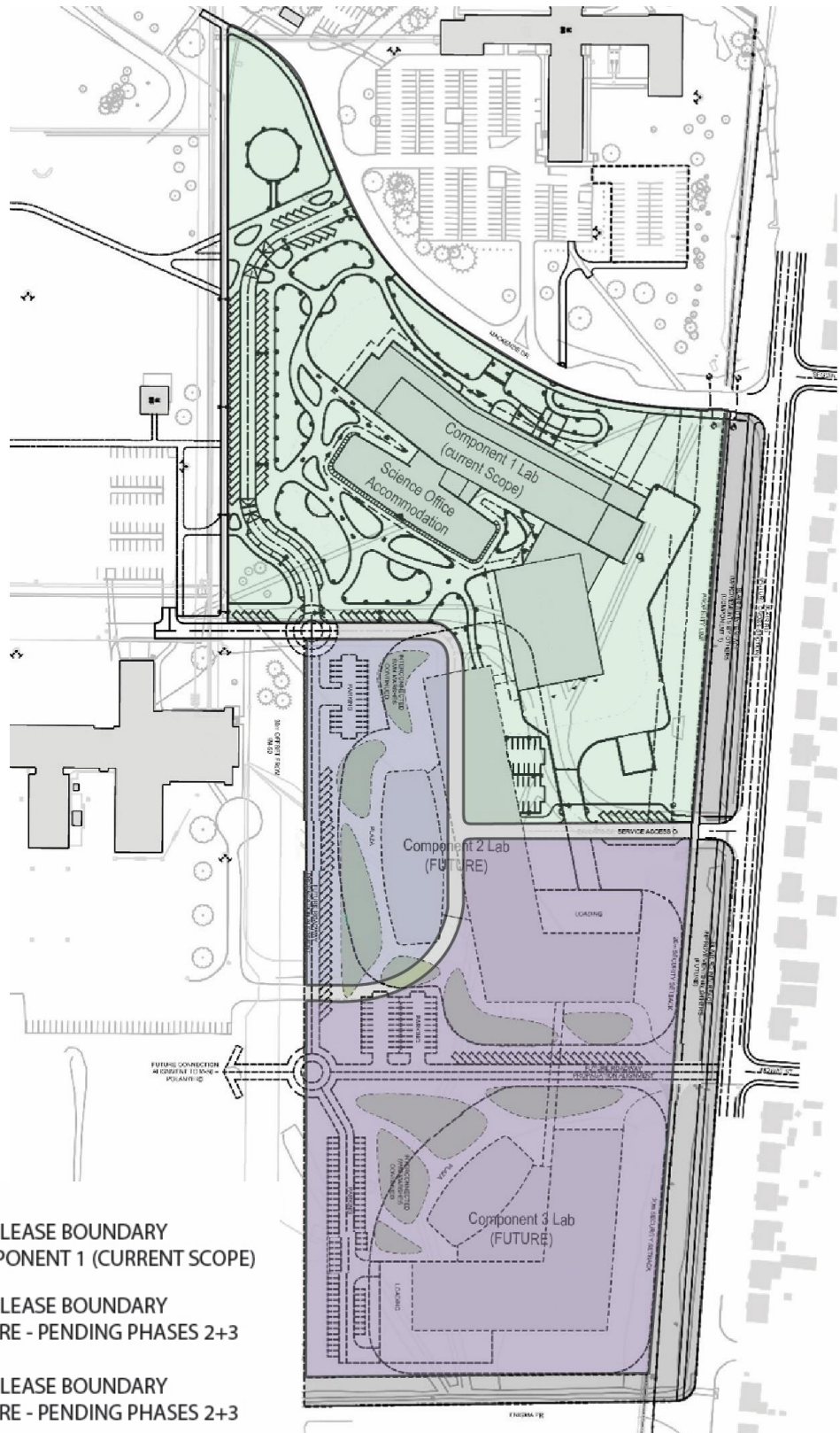
Site Key

- ① Parking
- ② Service Yard
- ③ TerraCan Way w/ Street Parking
- ④ Ballard Dr Service Corridor
- ⑤ Blair Rd Future Cross-Section
- ⑥ Plaza
- ⑦ 3.0m Multi-Use Path Network
- ⑧ Drainage Corridor+Fish Habitat
- ⑨ Stormwater+ Swale
- ⑩ Indigenous Gathering Space

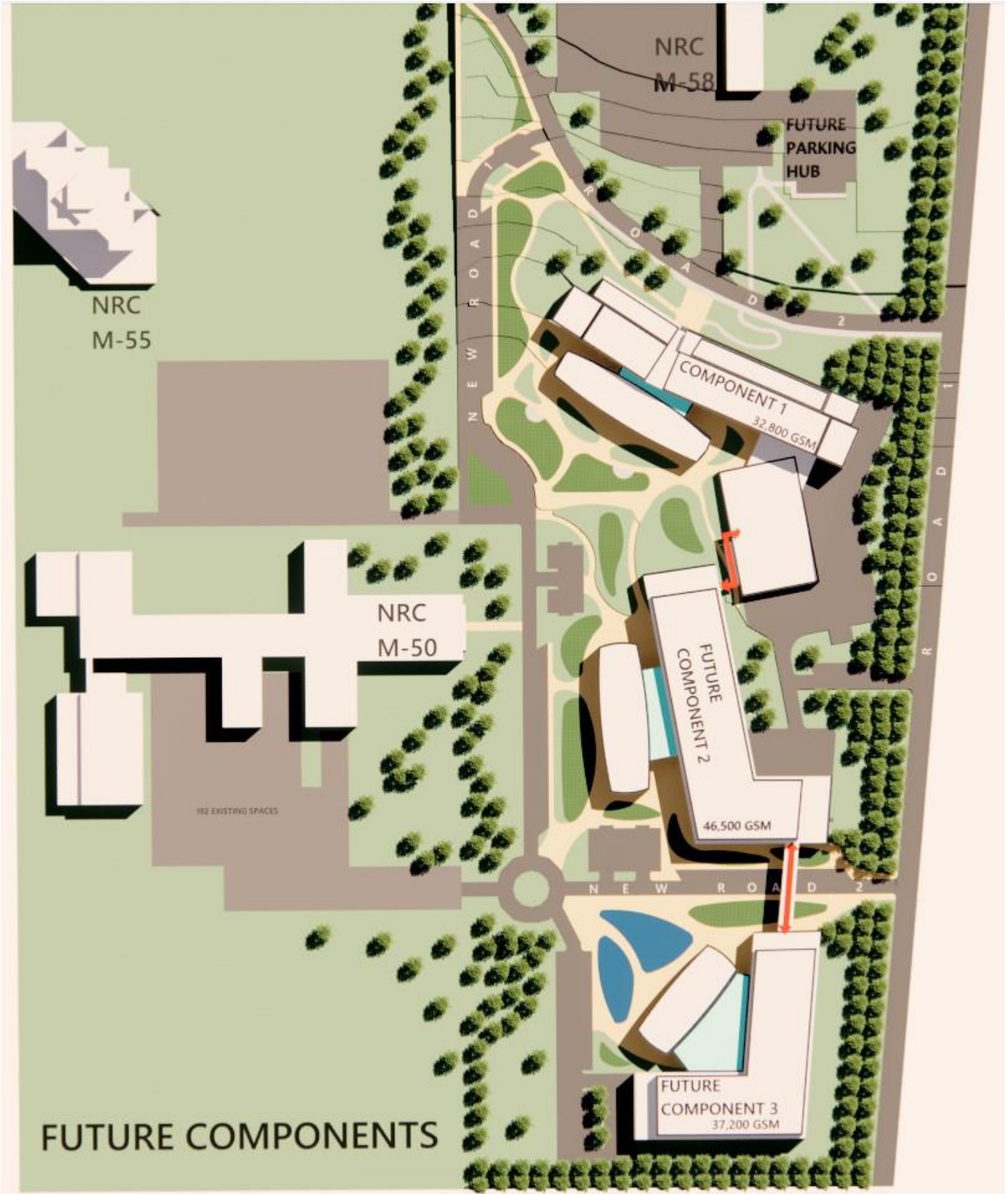
Program Key

- ⑪ Service
- ⑫ Social
- ⑬ Ecological
- ⑭ Active Recreation
- ⑮ Green Buffer

Annexe D – Composantes futures

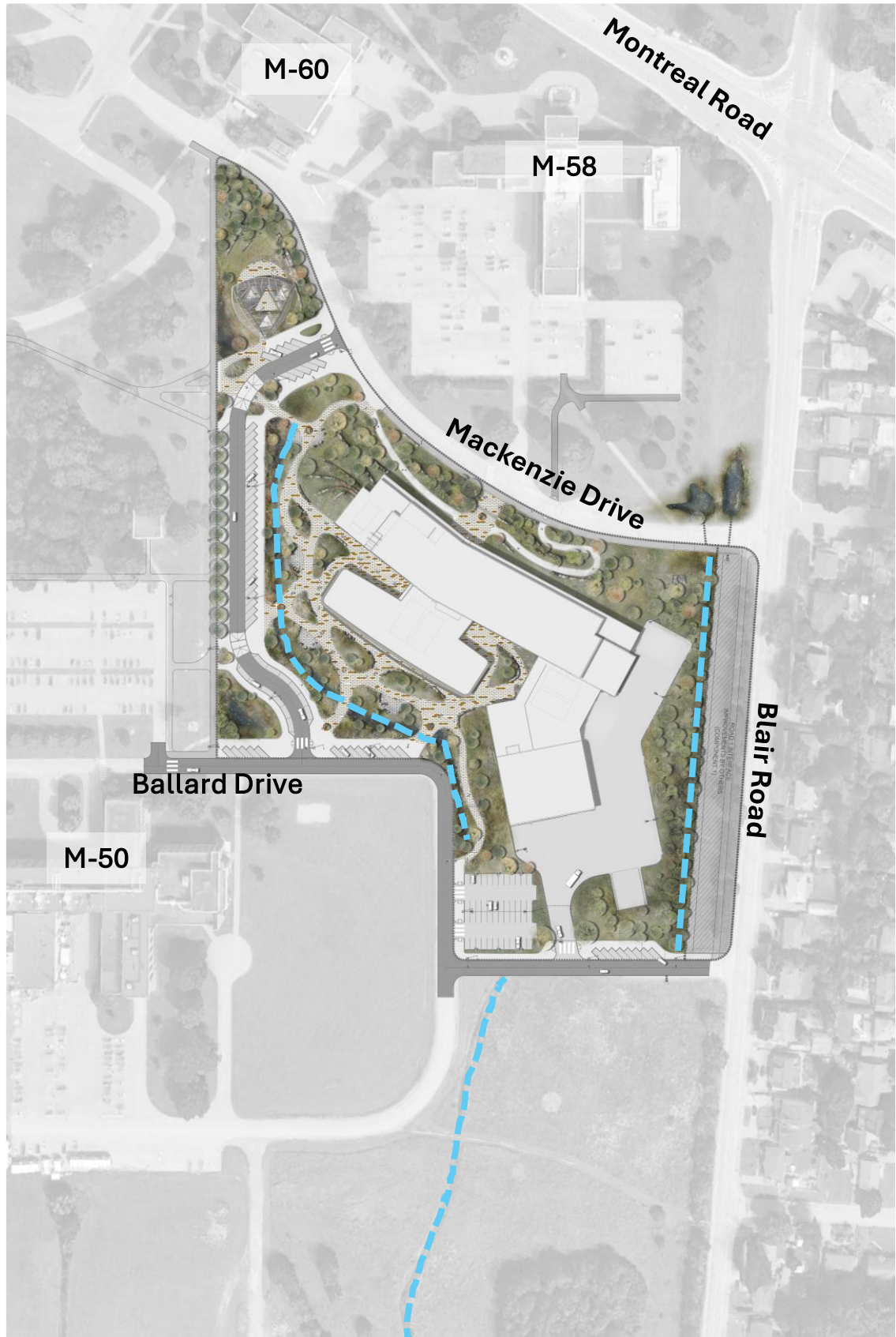


Annexe D – Composantes futures



Annexe E – Plans et Sections

Plan d'aménagement paysager



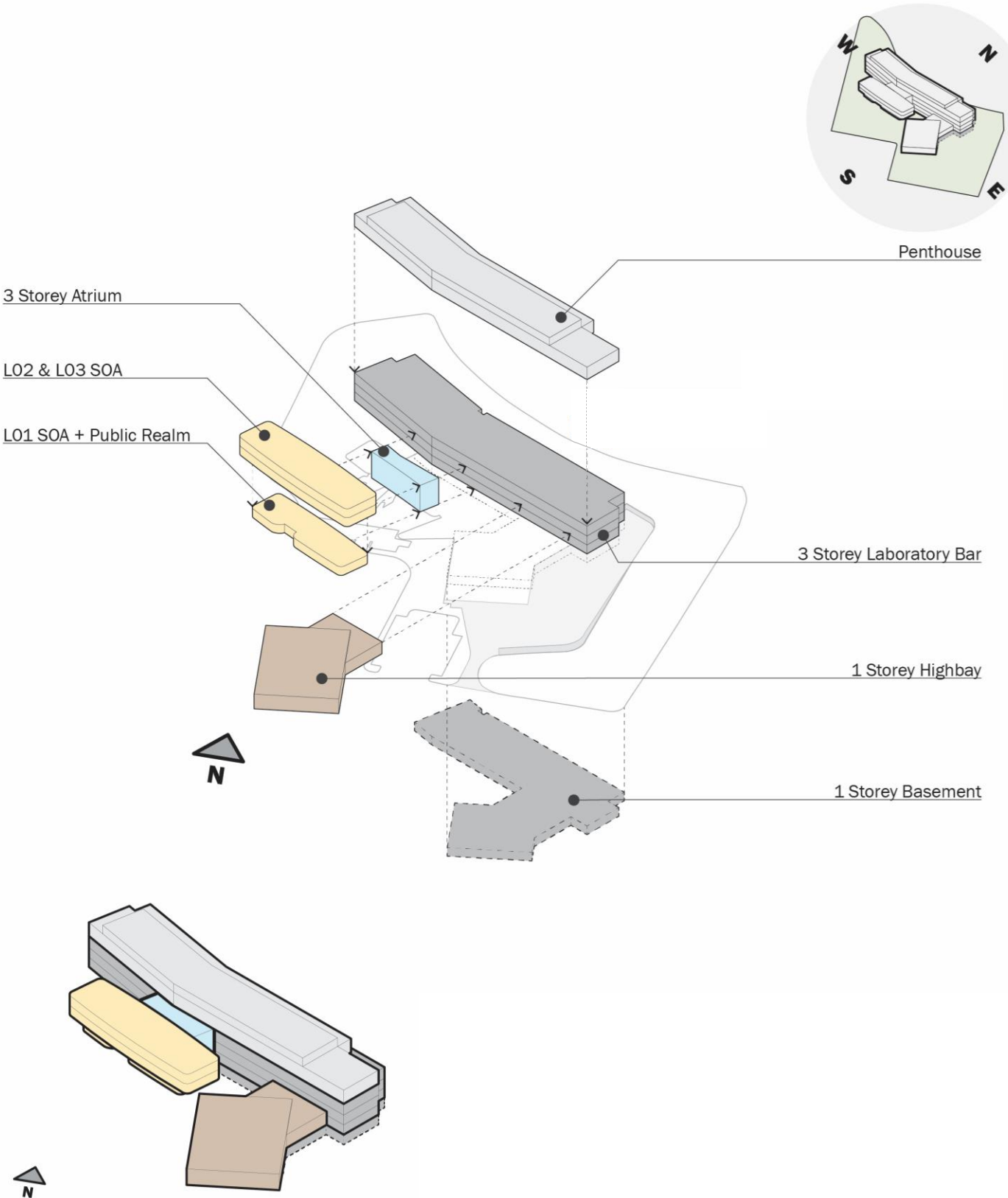
Annexe E – Plans et Sections

Section du site – approximativement sur l'axe nord-sud, à l'ouest du bâtiment



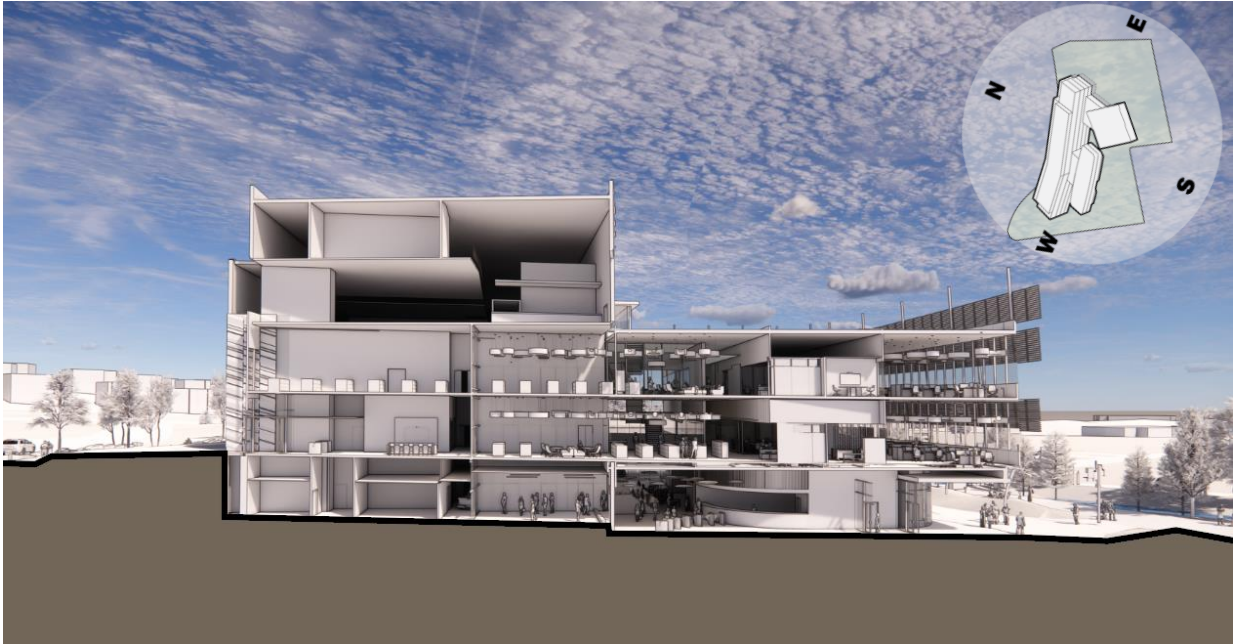
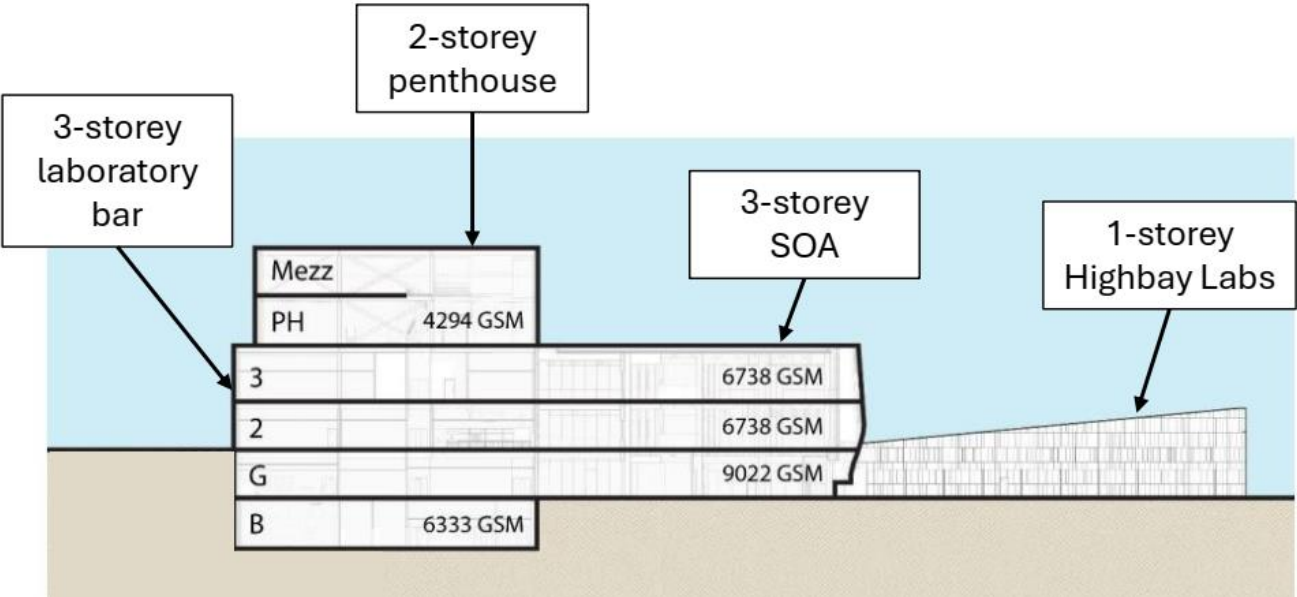
Annexe E – Plans et Sections

Schéma éclaté en 3D



Annexe E – Plans et Sections

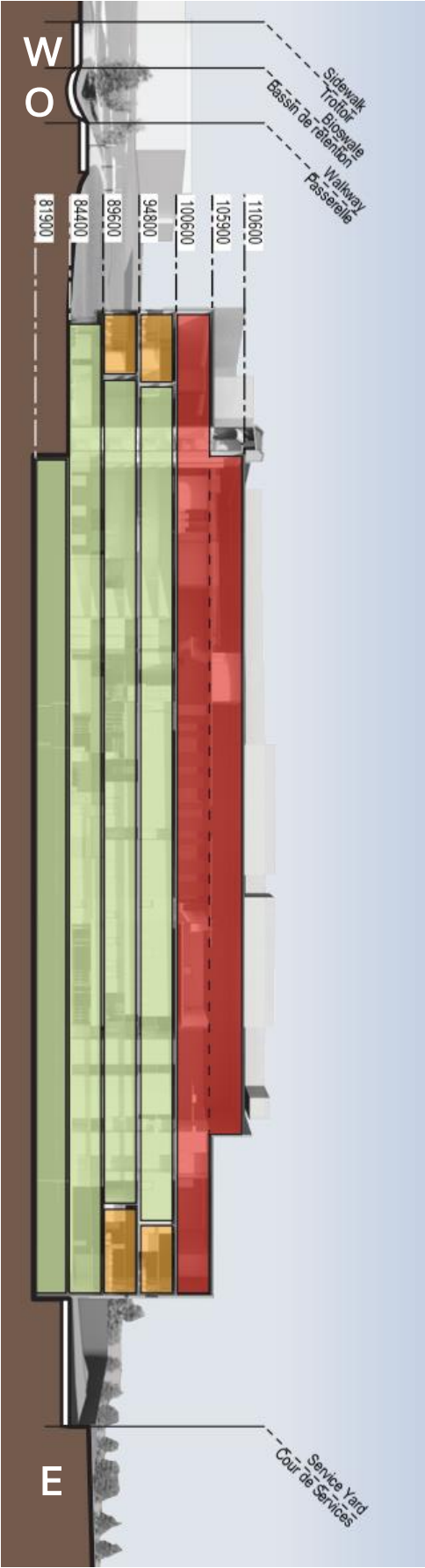
Section du bâtiment – approximativement sur l'axe nord-sud



Annexe E – Plans et Sections

Sections du bâtiment

-  Penthouse
Appentis
-  Science Office Accommodation
Aménagement des Bureaux Scientifiques
-  Laboratory Space
Espace Laboratoire
-  Entrance Lobby
Hall d'Entrée
-  Elevator Lobby
Hall d'Ascenseur



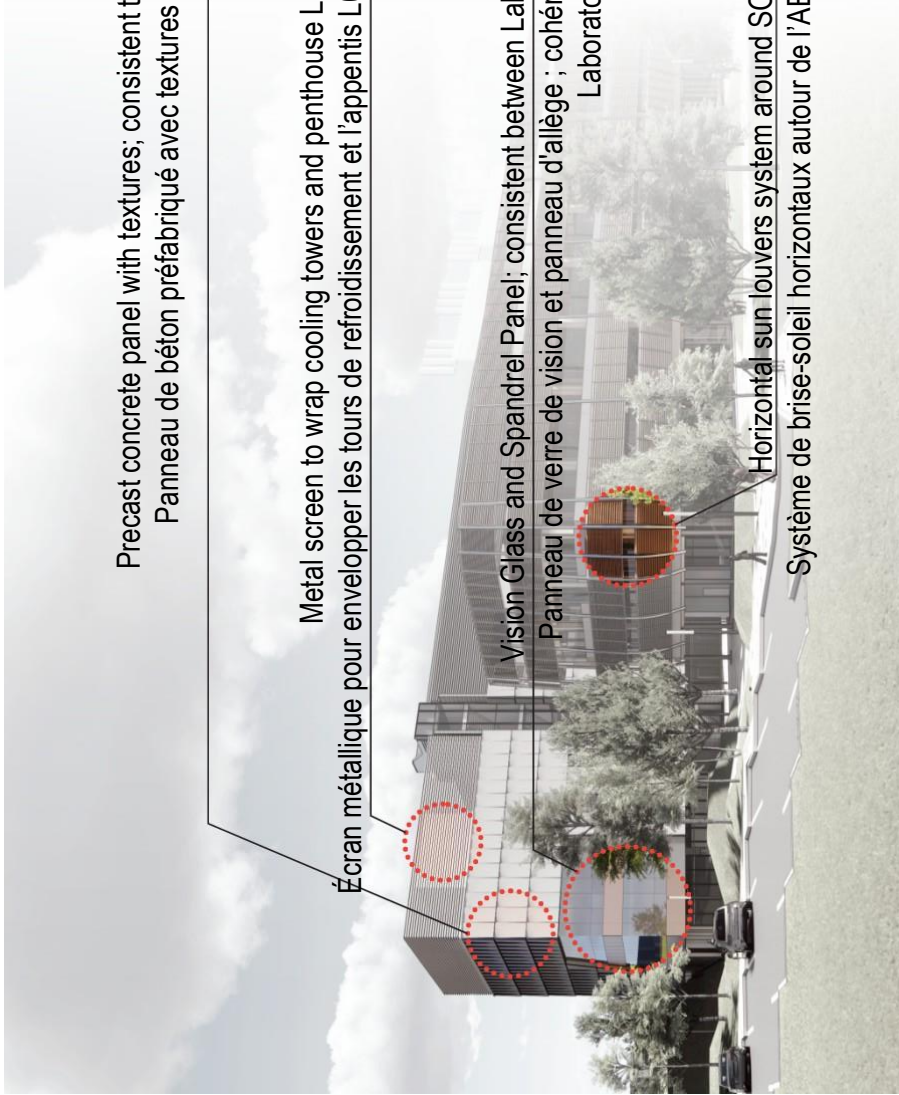
Annexe E – Plans et Sections

Sections du bâtiment

-  Penthouse
Appentis
-  Science Office Accommodation
Aménagement des Bureaux Scientifiques
-  Laboratory Space
Espace Laboratoire
-  Entrance Lobby
Hall d'Entrée
-  Elevator Lobby
Hall d'Ascenseur



Annexe F – Matérialité et rendus



Annexe F – Matérialité et rendus

Bureau scientifique Structure des locaux et entrée principale – façades sud



Annexe F – Matérialité et rendus

Bureaux scientifiques et barre de laboratoires – Façades ouest



Annexe F – Matérialité et rendus

Barre de laboratoires – Façade nord avec entrée du personnel



Annexe F – Matérialité et rendus

Conception potentielle de l'espace intérieur du hall d'entrée



Annexe F – Matérialité et rendus

Exemples d'aménagement paysager de sites



FIG. 11.—Stamps cut out of potato, representing floral figures used in decorating surfaces of split basins, River Desert Algonquin, Maslowski, F. Q.

Figure 11. Examples of potato stamps used to decorate ash tray basins in Kijigaa Zhi.
Credit: Speck and Barber, 1947, p. 26.

Figure 7-10 - Seating Node with Potato Stamp Inspiration

Plaza seating nodes receiving channeled stormwater across the plaza paving: carved stone benches inspired by Algonquin potato stamp decorative motif

Annexe F – Matérialité et rendus

Exemples d'aménagement paysager de sites

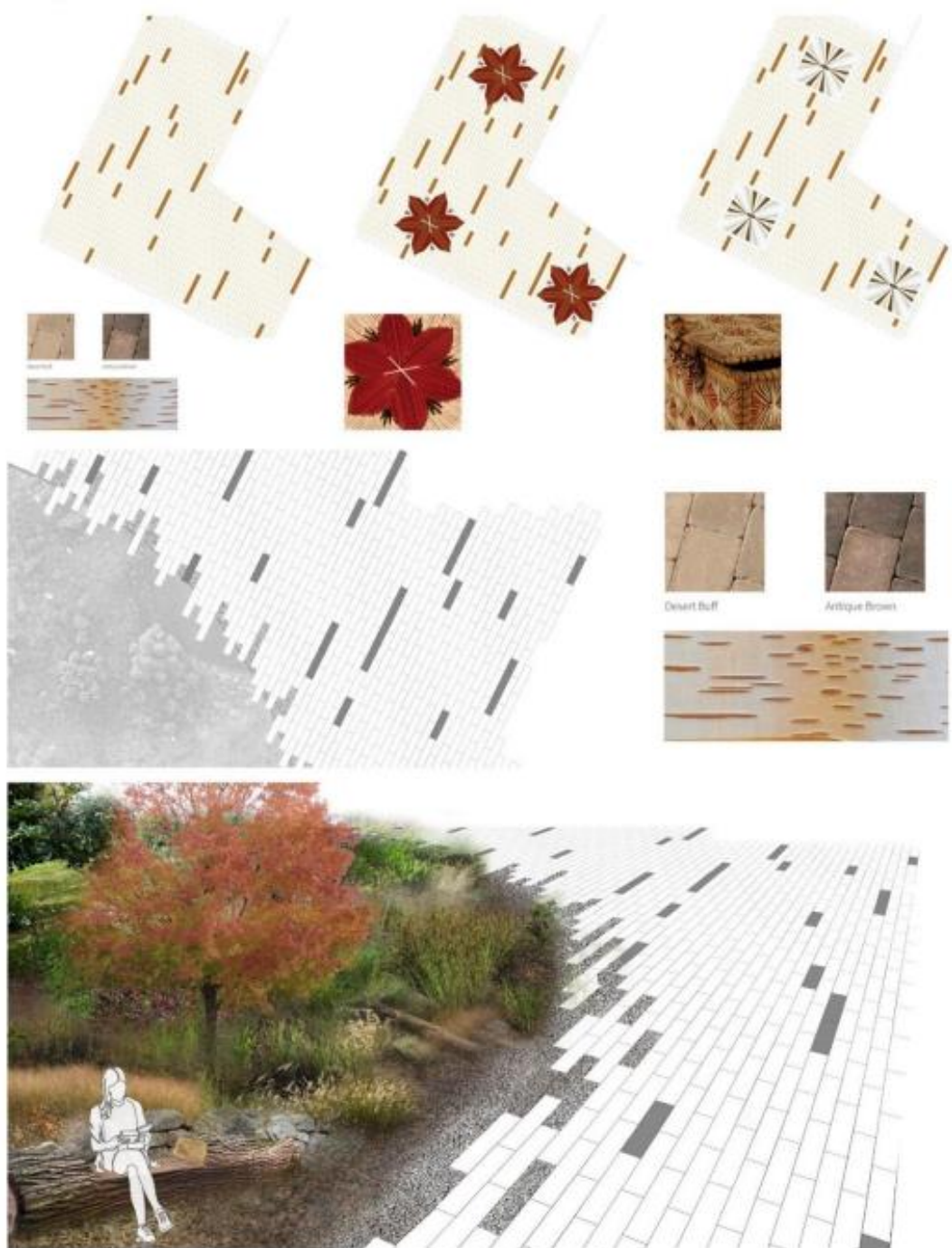


Figure 7-12 - Plaza Birch Bark Paving Pattern:

Options for integrating Algonquin birch bark basketry geometric patterning at key locations: quill inspired approach;
Transition from plaza to garden edge approach showing permeable edge treatments to enhance water absorption

Annexe F – Matérialité et rendus

Concept du jardin géologique



Figure 7-11 - Geo-heritage Garden

Geo-heritage Garden in the courtyard between the building elements to celebrate geological sciences and Indigenous sciences

Annexe F – Matérialité et rendus

Espace de rassemblement autochtone au nord-ouest du site



Figure 7-9 – Gathering Space Seating